

32^{ème} Séance du conseil Municipal

Vendredi 27 juin 2025

Procurations : Menderes UNLU
Annick RIEKER

procuration à Franck GRANDGIRARD
procuration à Valérie PROUST

Absents : Frédéric KNOPF

Ordre du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 avril 2025**
- 2. Modification n°2 du PLU**
- 3. Redevances de l'Agence de l'eau Rhin Meuse pour 2025**
- 4. Participation financière au remplacement de la chaudière du Presbytère de Dannemarie**
- 5. Désignation d'un coordinateur communal pour le recensement de la population 2026**
- 6. Répartition des Sièges pour la composition du futur Conseil Communautaire**
- 7. Présentation du rapport d'observation de la CRC sur l'activité de la CCSAL**
- 8. Transfert volontaire de la compétence "EAU" à la communauté de communes**

Choix du secrétaire de séance ?

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal précédente

Ordre du jour :

Monsieur le Maire donne lecture de l'Ordre du jour modifié :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 3 mars 2025
2. Compte Financier Unique du budget principal de la commune
3. Affectation des résultats 2024 du budget principal de la commune
4. Compte Financier Unique du budget annexe du service de distribution d'eau potable
5. Affectation des résultats 2024 du budget annexe du service de distribution d'eau potable
6. Motion de soutien au Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN) de la CeA
7. Mandatement du CDG68 pour engager le dialogue social en vue de conclure un accord collectif pour la prévoyance
8. Aménagement de la rue d'Elbach
9. Acquisitions de portion de parcelle pour réalisation d'un trottoir
10. Montant de la redevance Telecom 2025 pour occupation du domaine public
11. Vote du taux des taxes directes locales 2025
12. Vote des subventions aux associations 2025
13. Refacturation des charges de fonctionnement entre le budget principal et le budget annexe de l'eau
14. Budget primitif 2025 de la commune
15. Fongibilité des crédits en Fonctionnement et en Investissement
16. Budget primitif 2025 du service de distribution d'eau potable

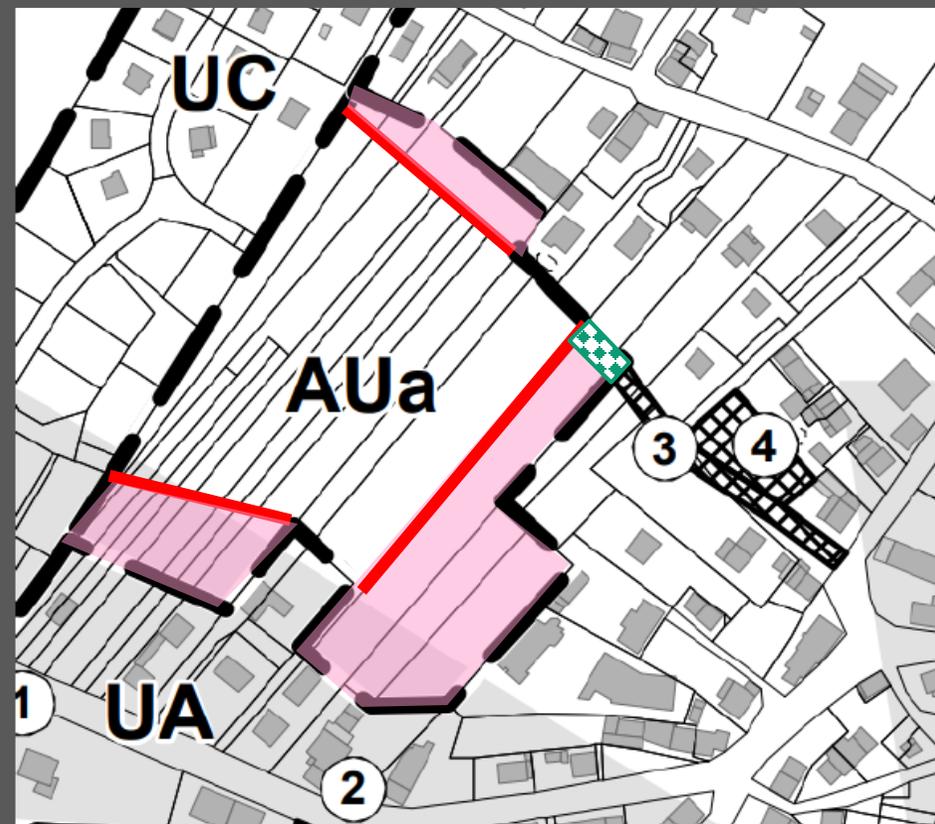
Informations et questions diverses

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal précédent ?

2. Modification n°2 du PLU

► La modification du PLU a porté sur :

- Le reclassement de terrains de la zone AUa en zone UA 
- Prolongement de l'emplacement réservé n°3 
- Modification du document graphique



2. Modification n°2 du PLU

- ▶ **L'enquête publique a été organisée du 28 janvier 2025 au 26 février 2025.**
- ▶ **Le commissaire enquêteur a rendu son rapport et ses conclusions le 21 mars 2025**
- ▶ **Le tribunal administratif, en date du 9 avril demande au commissaire enquêteur de compléter les conclusions sous 15 jours**
- ▶ **Le commissaire enquêteur a rendu son rapport définitif consolidé et validé par le tribunal administratif le 22 avril 2025**
 - ▶ **Avis FAVORABLE**
 - ▶ **Avec une recommandation : encourager les riverains de la rue de Belfort à mutualiser l'accès en fond de parcelles**

Approbation de la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme ?

3. Redevances de l'Agence de l'eau Rhin Meuse pour 2025



AGENCE DE L'EAU
RHIN•MEUSE

▶ Réforme des redevances de l'Agence de l'eau 2025

▶ Redevance consommation d'eau potable	0,3900 € / m ³
▶ Redevance prélèvement sur la ressource	0,0544 € / m ³
▶ Redevance de performance des réseaux	0,0660 € / m ³
Total	0,5004 € / m³

▶ Calcul de la redevance de performance des réseaux

$$0,33 \text{ € / m}^3 * \text{coef de modulation (2025 : 0,20)} = 0,066 \text{ € / m}^3$$

le coefficient sera fonction de la performance du réseau (fuites, analyses, ...) et sera imposé par l'Agence de l'eau chaque année

Approbation des redevances de l'Agence de l'eau Rhin Meuse pour 2025 ?

4. Participation financière au remplacement de la chaudière du Presbytère de Dannemarie

► Presbytère de Dannemarie est mis à disposition du Curé de la Communauté de paroisses (8 communes)

► Plan de financement de la chaudière à granulés

	Dépenses HT	Recettes	%
Coût des travaux	27 002,00 €		
Région Grand-Est : Climaxion		12 150,90 €	45,00%
Etat : DETR		7 415,10 €	27,46%
Sous-total - aides publiques		19 566,00 €	72,46%
Autofinancement : Fonds propres		7 436,00 €	27,54%
Sous-total - autofinancement		7 436,00 €	27,54%
TOTAL	27 002,00 €	27 002,00 €	100,00%

► Répartition du solde à charge des 8 communes

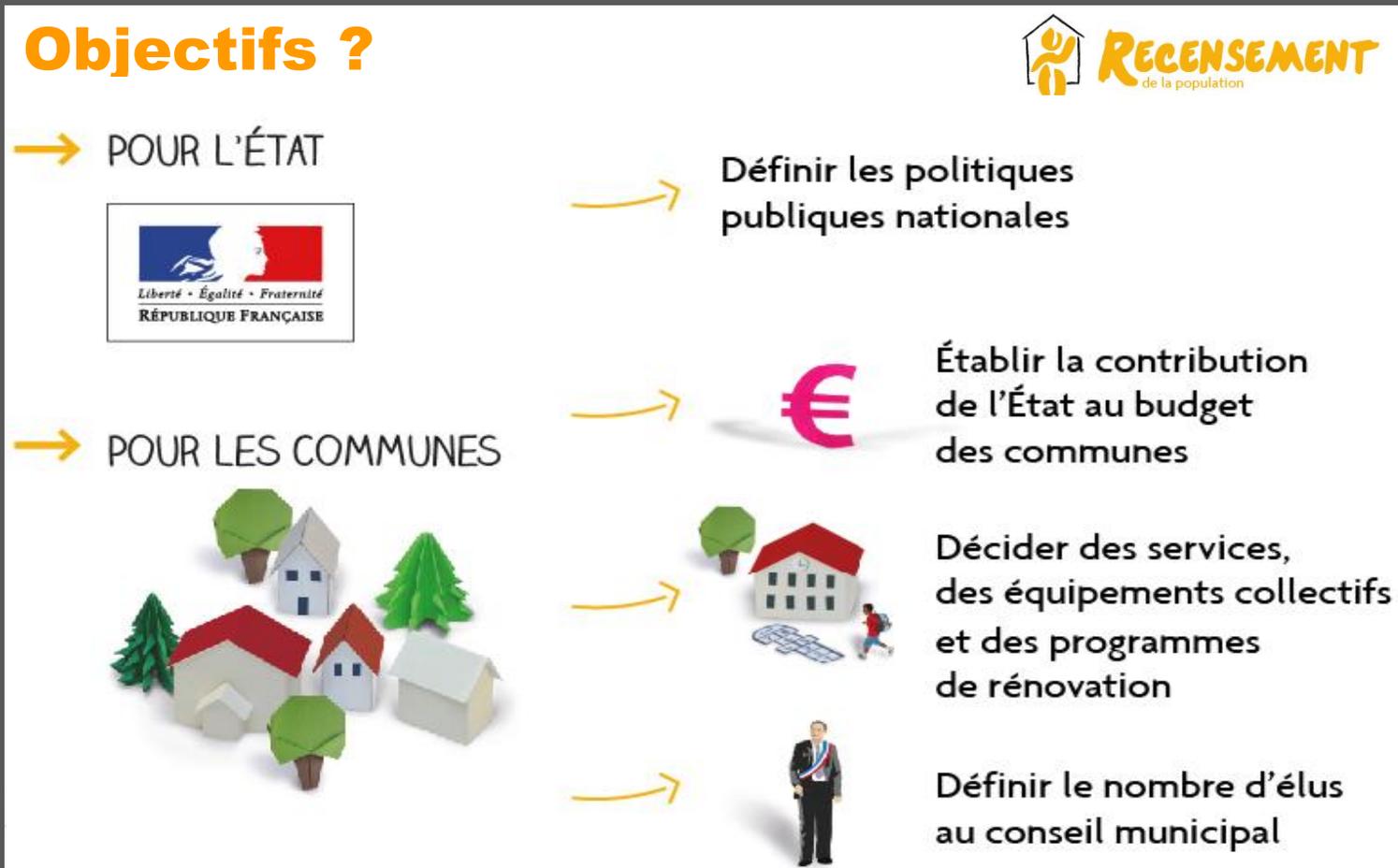
Commune	Population légale 2022	%	Montant €
Altenach	382	6,58%	489,55 €
Ballersdorf	832	14,34%	1 066,25 €
Dannemarie	2301	39,65%	2 948,84 €
Elbach	276	4,76%	353,71 €
Gommersdorf	403	6,94%	516,46 €
Manspach	545	9,39%	698,44 €
Retzwiller	704	12,13%	902,21 €
Wolfersdorf	360	6,20%	461,36 €
Total	5803	100,00%	7 436,81 €

Approbation de la participation financière pour la chaudière du Presbytère Dannemarie ?

5. Désignation d'un coordinateur communal pour le recensement de la population 2026

► Recensement de la population

► du 15 janvier au 14 février 2026



5. Désignation d'un coordinateur communal pour le recensement de la population 2026

- ▶ **Nomination d'un coordonnateur communal**
 - ▶ **Chargé de la mise en œuvre de l'enquête**
 - Interlocuteur de l'INSEE pendant toute l'enquête**
 - Préparation et suivi de la collecte**
 - Encadrement de l'agent recenseur**
 - ▶ **Mission se déroulant de début novembre jusqu'au 15 février**
 - Une charge de travail estimée à 12 jours (4 préparations, 8 suivis)**
 - A titre gracieuse pour un élu ...**
 - ▶ **Une journée de formation obligatoire dispensée par l'Insee**
 - En octobre ou novembre**
- ▶ **Candidatures déclarées : Martine MEILLER**

Approbation pour la désignation du coordonnateur communal ?

6. Répartition des Sièges pour la composition du futur Conseil Communautaire

▶ Plusieurs raisons peuvent obliger à un changement de composition du conseil communautaire



▶ Évolution des périmètres de la communauté

▶ Renouvellement à l'arrivé des élections municipales de 2026

▶ 2 possibilités pour décider du futur nombre de sièges

▶ Accord local

Répartition personnalisée définie par la majorité qualifiée de conseils municipaux

Permet généralement d'éviter une sous-représentation des communes de taille moyenne

6. Répartition des Sièges pour la composition du futur Conseil Communautaire

▶ 2 possibilités pour décider du futur nombre de sièges

▶ Droit commun

S'appuie sur les derniers chiffres (2025) de la population municipale

Règles fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales

- Chaque commune dispose d'au moins un siège,
- Aucune commune ne dispose de plus de la moitié des sièges,
- Aucune commune ne peut se voir attribuer plus de sièges qu'elle ne compte de conseillers municipaux

▶ Méthode proposée par le Conseil Communautaire CCSAL

▶ Droit commun (Délibération du 12 juin 2025)

Vu l'évolution de la population, Retzwiller passera à 1 siège



Approbation de la répartition des sièges pour la composition du futur Conseil Communautaire ?

7. Présentation du rapport d'observation de la CRC sur l'activité de la CCSAL

► Conclusion de la Chambre Régionale des Comptes

La situation financière de la CCSAL présente d'incontestables fragilités dues en particulier aux résultats économiques et financiers des budgets annexes de l'assainissement et des ordures ménagères, confrontés soit à un endettement très important, soit à l'absence de toute réserve financière.

Toutefois, le conseil communautaire a su prendre les mesures permettant de préserver la situation financière de la CCSAL. Ainsi, l'augmentation des taux de la fiscalité directe locale en 2022 et 2023 a conforté la situation financière du budget principal. Les augmentations des tarifs des services des deux budgets annexes ont également permis de ralentir la dégradation de leur situation.

Pour que ces deux budgets puissent recouvrer leur autonomie à l'égard du budget principal qui, jusqu'à présent, finance leurs besoins en trésorerie, il convient pour la CCSAL de mobiliser les marges de manœuvre encore disponibles, en particulier s'agissant du budget de l'assainissement collectif, la participation des communes au traitement des eaux pluviales, aujourd'hui sollicitées au cas par cas.

Il lui reste également à examiner le modèle de financement de ces deux services dont les ressources reposent actuellement sur les consommations des usagers, alors même que ces consommations ont tendance à baisser en raison des politiques incitatives mises en œuvre par les pouvoirs publics.

8. Transfert volontaire de la compétence "EAU" à la communauté de communes

▶ DE L'OBLIGATION AU TRANSFERT FACULTATIF

**2015 : loi « NOTRE » =
transfert obligatoire de
l'eau et de l'assainissement
aux communautés de
communes en 2020**



**2019 : report du
transfert obligatoire
à 2026**



**2025 : fin du
transfert obligatoire**

8. Transfert volontaire de la compétence "EAU" à la communauté de communes

▶ DE L'OBLIGATION AU TRANSFERT FACULTATIF

- Les prix de l'eau vont augmenter, avec ou sans transfert de compétence
- Les questions qui se posent aujourd'hui :

1- Les entités actuelles sont elles en mesure de répondre aux enjeux liés à la gestion de l'eau potable ?

2- Le transfert à la CCSAL apporterait il un PLUS par rapport au maintien des gestions actuelles ?

3- Si le choix est fait d'un transfert, quand les élus souhaitent ils que ce transfert soit effectif (1^{er} janvier 2026 ? 2028 ?...)

Les
simulations
doivent
permettre de
répondre à
ces questions

8. Transfert volontaire de la compétence "EAU" à la communauté de communes

► Résultats d'évolution des tarifs de redevance 2023-2035

- **MINIMAL** : taux de renouvellement de 0,75% des canalisations
- **OPTIMAL** : taux de renouvellement de 1,25% (en théorie : 1,67%)

Entités	Prix/m3 (fact 120 m3) - 2023	Prix/m3 (fact 120 m3) - minimal	Prix/m3 (fact 120 m3) - optimal	év. "minimal"	év. "optimal"
Dannemarie	2,85	2,26	2,86	-20,8%	0,3%
Friesen	1,65	2,88	3,65	74,5%	120,7%
Hindlingen	1,43	2,47	3,30	73,1%	131,8%
Largitzen	2,15	3,10	4,13	44,2%	92,0%
Montreux-Vieux	1,41	2,63	3,15	86,9%	123,4%
Mooslargue	1,47	3,27	4,30	123,1%	193,1%
Pfetterhouse	1,36	2,91	3,56	113,5%	161,7%
Retzwiller	1,89	2,58	3,30	36,3%	74,7%
Ueberstrass	0,97	3,55	4,97	267,4%	413,8%
SIAEP d'Ammertzwiller – Balschwiller et environs	2,30	2,43	2,74	5,4%	18,8%
SIAEP d'Altenach et Manspach	2,17	3,74	4,62	72,6%	113,4%
SIAEP de Bréchaumont et environs	2,20	3,04	3,72	38,0%	68,9%
SIAEP de Fulleren, Mertzen, Saint-Ulrich et Strueth	3,36	3,82	4,35	13,6%	29,6%
SIAEP de Traubach et environs	2,37	2,75	3,35	16,3%	41,7%
SIAEP du Haut-Bois	2,13	3,34	4,50	56,4%	110,8%
SIAEP Seppois-le-Bas/Seppois-le-Haut	1,84	2,44	2,93	32,5%	59,0%
Syndicat des eaux de Lutran et environs	1,99	3,79	4,54	90,1%	128,0%
CCSAL mutualisée		2,06	2,66		

8. Transfert volontaire de la compétence "EAU" à la communauté de communes

► Transfert le 1er janvier 2026

Avantages	Contraintes
Permet de mettre en œuvre des actions/projets collectifs en eau potable (limiter la hausse des tarifs pour certaines entités)	Une charge de travail significative dans le second semestre 2025 pour la CCSAL et les entités
Mutualiser rapidement assainissement et eau potable au niveau de la CCSAL	Lancement rapide de recrutements par la CCSAL (+ nécessité d'une prestation de service au 1 ^{er} janvier 2026)
Limiter la hausse de la redevance « performance » de l'Agence de l'Eau	
Ce sont les élus qui auront participé à l'étude qui décideront	Les élus issus des élections de 2026 auront la charge de finaliser la mise en œuvre du nouveau service communautaire

- **si le principe d'un transfert est choisi au-delà de 2026 : pas de délibération à prendre en 2025 (ce sont les élus de 2026 qui confirmeront ou non ce choix et délibéreront**

Avis sur le transfert volontaire de la compétence "EAU" au 1^{er} janvier 2026 ?

Points divers

Points divers : Travaux rue d'Elbach

▶ **Enfouissement des réseaux sec rue du Sapin**

- ▶ **Enrobés des trottoirs et des traversées route enfin terminés**
- ▶ **Mais avec des réserves**

Certains joints de pavés n'ont pas été réalisés.

Mur de M. Friedrich a été endommagé, réception d'un devis de réparation

Certains joints d'enrobé ne sont pas entièrement terminés.

▶ **Mise en service ENEDIS du nouveau réseau souterrain**

- ▶ **A nécessité une coupure d'électricité le 26 et 27 juin**
- ▶ **Reste à faire les déconnexions / reconnexions chez les usagers**
- ▶ **Puis suppression des câbles aériens ENEDIS**

Points divers : Travaux rue d'Elbach

▶ Lot unique pour le marché public publié le 2 juin

- ▶ Fin de consultation le 27 juin à 12h
- ▶ 17 entreprises ont consulté le marché
- ▶ 7 ont déposé une offre dont 1 sans proposition

	Lot UNIQUE :AEP-EP-VOIRIE	TTC
	Estimation BEREST	600 492,60 €
1	ROGER MARTIN	Pas de proposition
2	STP MADER	868 754,40 €
3	PONTIGGIA	695 993,80 €
4	LINGENHELD TP	651 741,30 €
5	COLAS avec sous traitants	956 023,44 €
6	GCM Sud Alsace	704 566,02 €
7	STPI	753 790,20 €

- ▶ L'attribution en CAO après la notation des offres par BEREST

Points divers : Regroupement Pédagogique Interco

- ▶ **Conseil syndical**
- ▶ **séance du 11 juin 2025**

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mai 2025
3. Administration générale :
 - 3.1. Organisation du temps scolaire – Rentrée 2025/2026
 - 3.2. Convention avec la région Grand Est – Charte de l'accompagnateur
 - 3.3. Répartition des effectifs sur les deux sites à la rentrée 2025/2026
 - 3.4. Convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat
 - 3.5. Choix d'un logo pour le syndicat
4. Finances
 - 4.1. Adoption de la nomenclature M57
 - 4.2. Adoption du compte financier unique (CFU)
 - 4.3. Budget primitif 2025
5. Ressources humaines
 - 5.1. Création de postes
 - 5.2. Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
 - 5.3. Débat sur les garanties en matière de protection sociale complémentaire
 - 5.4. Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents – Risque SANTE
 - 5.5. Participation financière à la protection sociale complémentaire des agents – Risque PREVOYANCE
 - 5.6. Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 du CDG68
 - 5.7. Adhésion au CNAS
 - 5.8. Convention de mise à disposition de personnel

Points divers : Regroupement Pédagogique Interco

► Budget primitif 2025

En fonctionnement :

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 Charges à caractère général	20 000,00 €	002 Excédent antérieur reporté fonc	- €
012 Charges de personnel	73 000,00 €	013 Atténuation de charges	- €
014 Atténuations de produits	- €	70 Vente de produits	- €
023 Virement à la section d'investissement	1 000,00 €	73 Impôts et taxes	- €
042 Opération d'ordre entre section	- €	74 Dotations, subventions	140 000,00 €
65 Autres charges gest.courante	46 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	- €
66 Charges financières	- €	76 Produits financiers	- €
67 Charges exceptionnelles	- €	77 Produits exceptionnels	- €
68 Dotations aux provisions	- €		
TOTAL	140 000,00 €	TOTAL	140 000,00 €

En investissement :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
001 Solde d'exécution négatif reporté 2024	- €	001 Solde d'exécution positif reporté 2024	- €
13 remboursement SI	- €	13 Subventions d'investissement	- €
16 Emprunts et dettes assimilées	- €	10 Dotations, fonds divers et réserves	- €
20 Immobilisations incorporelles (sauf op. et 204)	- €	16 Emprunts et dettes assimilées	- €
204 Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	- €	024 Cession	- €
21 Immobilisations corporelles	1 000,00 €	021 Virement de la section de fonctionnement	1 000,00 €
23 Immobilisations en cours	- €	4582 Opérations sous mandat	- €
4581 Opérations sous mandat	- €	040 Opérations d'ordre de transfert entre section	- €
041	- €	041 Opérations d'ordre de transfert entre section	- €
TOTAL	1 000,00 €	TOTAL	1 000,00 €
<i>dont restes à réaliser</i>	<i>- €</i>	<i>dont restes à réaliser</i>	<i>- €</i>

► Lettre d'info envoyée aux parents d'élèves

Du nouveau pour nos écoles pour la rentrée scolaire 2025 !

Chers parents,

À partir de la rentrée prochaine 2025, nos écoles de Dannemarie et de Retzwiller entrent dans une nouvelle organisation : **un Regroupement Pédagogique Intercommunal.**

? Pourquoi un RPI ?

Un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) est une organisation scolaire entre plusieurs communes permettant de maintenir une école de proximité et d'assurer une répartition équilibrée des classes et des ressources.

Le RPI permet :

- de mutualiser les effectifs et ainsi préserver nos classes
- de limiter les multi-niveaux
- de favoriser de meilleures conditions d'apprentissage pour nos enfants
- de mutualiser les moyens humains et matériels



► Lettre d'info envoyée aux parents d'élèves



C'est quoi un Syndicat Intercommunal Scolaire?

Le RPI est géré par un Syndicat Intercommunal Scolaire, administré par un conseil syndical, dans lequel siègent trois élus de Retzwiller et quatre élus de Dannemarie, désignés au sein des conseils municipaux de chaque commune.

Le Syndicat Intercommunal Scolaire garantit une gouvernance partagée entre les communes et veille à la qualité du service public d'éducation sur l'ensemble du territoire.

Ce syndicat a pour mission :

- ➡ De coordonner le fonctionnement général du RPI
- ➡ De gérer les équipements et les locaux scolaires
- ➡ D'organiser les transports

Le Syndicat Intercommunal Scolaire des Tuiliers a donc officiellement été créé par arrêté préfectoral le 13 mai dernier.

Points divers : Regroupement Pédagogique Interco

▶ Lettre d'info envoyée aux parents d'élèves



Concrètement, qu'est-ce qui change ?



Répartition
des classes

Retzwiller

Toutes les classes
de maternelle
monolingue -
élèves de CP monolingue

Dannemarie

Toutes les classes bilingues
(maternelle et élémentaire) -
Elèves de CE1, CE2,
CM1, CM2 monolingue



Horaires de classe

	Lundi - Mardi- Jeudi - Vendredi	
	MATIN	APRES-MIDI
Site de Dannemarie	8H15-11H45	13H30-16H
	<i>Accueil scolaire : 8H05-8H15</i>	<i>Accueil scolaire : 13H20-13H30</i>
Site de Retzwiller	8H30-12H	13H45-16H15
	<i>Accueil scolaire : 8H20-8H30</i>	<i>Accueil scolaire : 13H35-13H45</i>

Points divers : Regroupement Pédagogique Interco

► Lettre d'info envoyée aux parents d'élèves



Transport scolaire

En lien avec les services de la région Grand Est, un service de transport scolaire sera mis en place, aux horaires suivants :

MATIN		APRES-MIDI	
Retzwiller	08H00	Dannemarie	16H25
Dannemarie	08H08	Retzwiller	16H38
Retzwiller	08H16	Dannemarie	16H46

Arrêt de bus Dannemarie : École élémentaire de Dannemarie

Arrêt de bus Retzwiller : Église de Retzwiller



Accueil périscolaire

Le service d'accueil périscolaire (midi et soir) sera assuré par les services de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue, dans la continuité des prestations actuelles.

► Lettre d'info envoyée aux parents d'élèves

*Nous vous convions à une réunion d'information
le lundi 30 juin 2025, à 19H, dans la salle polyvalente de Retzwiller.
Cette réunion, uniquement destinée aux parents d'élèves, permettra de répondre à vos
interrogations.*

Merci pour votre confiance et votre implication dans la vie de l'école !



Coordonnées du syndicat :
SIS des Tuiliers
1 place de l'Hôtel de Ville – 68210 Dannemarie
@ : sis@dannemarie.fr – Tél. : 03 89 25 00 13



Points divers : Assainissement collectif

► Nouvelle grille tarifaire au 1^{er} juillet 2025

- **Part Fixe : 60€ ht annuelle** **au lieu de 55 € ht**
- **Part Variable : 2,55 € / m³ d'eau** **au lieu de 2,30 € / m³**

Points divers : Maison Assistantes Maternelles

▶ **Un constat**

- ▶ **Forte instabilité : seul Mme Ulmann reste en poste, les autres assistantes défilent.**
- ▶ **Deux postes d'assistantes maternelles vont être vacants.**
- ▶ **Deux personnes avec agréments de Retzwiller souhaitent intégrer la MAM mais Mme Ulmann s'oppose à leur arrivée**
- ▶ **J'ai provoqué une réunion le 5 juin avec tous le monde**
 - ▶ **Pas davantage d'explication de la part de Mme Ulmann**
 - ▶ **Aucune prise de contact depuis avec les 2 personnes intéressées**
- ▶ **J'ai sollicité la CAF et la PMI pour envisager un changement d'association au sein de la MAM**
 - ▶ **Pour la CAF aucune contre indication, pas de retour de la PMI...**

Points divers :

► Lettre de nos élèves en classe verte



Vallée de Munster - Alsace
Ampfersbach - Munster - Metzeral

37580A-01 LA POSTE
Route du Suisse des PS adhés

22-05-25 LV FRANCE

vous donne le bonjour de
Munster où nous faisons
notre classe verte.

Merci d'avoir contribué à
ce magnifique séjour.

Les élèves



Images et Reportages - Photos : Pascal Ertlé - 68380 Breitenbach 03 89 5922 18

Mairie
6, Place
Général
6821

Points divers : 100 ans du CPI



Points divers : 100 ans du CPI



Points divers : 100 ans du CPI



**Toutes mes félicitations pour cette très belle cérémonie.
Elle restera longtemps dans les mémoires !**

Points divers

► Dates à valider / retenir

- **Kermesse école** **Samedi** **28 juin 2025**
- **Réunion parents d'élèves** **à 19h Lundi** **30 juin 2025**
- **Don du sang** **Mardi** **15 juillet 2025**

Questions diverses ?

Signature du PV

Séance close à